



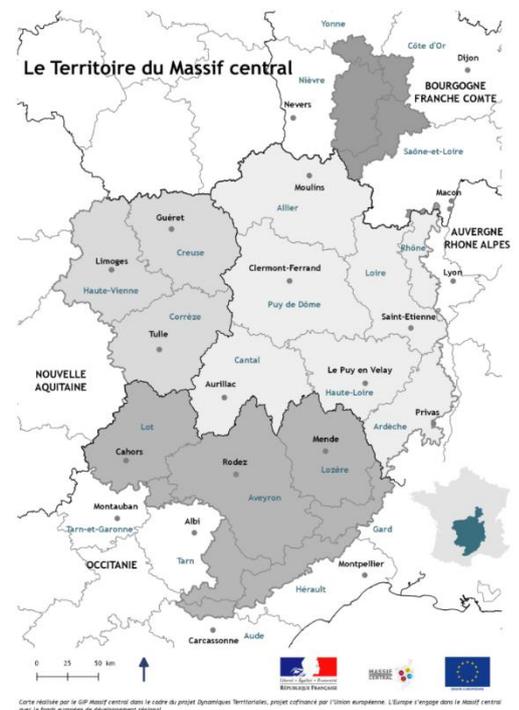
Présentation des Assises “Sports et Territoires Ruraux” de 2019

L'association Sports-Massif-Central organisera **les 4 et 5 octobre 2019** ses cinquièmes Assises “Sports et Territoires Ruraux” qui se tiendront à Cap'Découverte (Le Garric ; Tarn). L'occasion pour nous de revenir plus en détails sur les volontés et souhaits qui ont fait naître ces Assises.

I) Qu'est-ce que Sports-Massif-Central ?

L'association **Sports Massif Central** est régie par la loi de 1901 et fut créée en Juin 2005 lors de son Assemblée Générale constitutive. Elle est inscrite sous le nom “Association d'étude et de promotion du sport et des activités sportives du Massif Central” et est basée à Clermont-Ferrand. L'association est actuellement présidée par Jean-François ANGLES, également Président du Comité Département Olympique et Sportif (CDOS) de l'Aveyron. Michel VALETTE, secrétaire général et membre du CDOS de Lozère et Geneviève SECHAUD, trésorière et Présidente du CDOS du Puy-de-Dôme, complètent le bureau exécutif.

Sports-Massif-Central se veut un **lieu d'échanges et de concertation** sur les nombreux domaines qui sont liés aux activités physiques et sportives. A ce titre, il réunit les membres du mouvement sportif tels que les CDOS (Comité Département Olympique et Sportif) et les CROS (Comité Régional Olympique et Sportif), ainsi que des collectivités territoriales (départements et régions) et des représentants d'organismes ayant un intérêt dans les activités sportives (CESER, Universités). Son territoire d'étude suit les délimitations du Comité du Massif Central selon *la loi Montagne de 1985* (voir carte ci-contre), à savoir 22 départements et 4 nouvelles grandes régions. Territoire contrasté, s'étalant sur 85 000 km², soit 15% du territoire métropolitain et regroupant près de 4 millions d'habitants autour de grands pôles urbains que sont Clermont-Ferrand, Limoges ou Saint-Etienne, le Massif Central reste un territoire à dominante **rurale**, peu dense, possédant de nombreux sous-ensembles, et dans lequel les pratiques physiques et sportives ont un rôle à jouer pour son développement. **Et même si son territoire d'étude et de fonctionnement reste le Massif Central, les thématiques abordées, les solutions proposées et les sujets de discussion peuvent être intéressants à plus d'un titre pour tous les territoires ruraux de montagnes.**



Carte réalisée par le GIP Massif central dans le cadre du projet Dynamiques Territoriales, projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le Fonds européen de développement régional.



II) Historique des Assises “Sports et Territoires Ruraux” :

C'est en **janvier 2010** qu'ont eu lieu les premières Assises “Sports et Territoires Ruraux”, à **Mende** en Lozère. Lors de cette première édition fortement centrée sur le sport lozérien, l'objectif était de poser des bases solides pour de futures discussions en essayant de quantifier l'impact du sport dans les milieux ruraux. Enjeu majeur et très large, certains thèmes étaient déjà sélectionnés pour aborder une partie de cet enjeu. Les débats se sont centrés sur le **bénévolat**, la socialisation et les **politiques sportives**. Cette première édition a été également l'occasion d'établir le mode de fonctionnement des futures Assises, à savoir le choix de trois ou quatre thèmes centraux présentés et discutés à partir de l'intervention de quelques acteurs d'origines professionnelles et géographiques variées, et une synthèse finale.

Devant la multitude de sujets à aborder autour des pratiques sportives et de leurs liens avec les territoires ruraux, trois autres éditions seront organisées dont l'objectif n'était pas de se surimposer à la précédente mais, au contraire, de compléter les propos, d'aborder des thèmes nouveaux ou novateurs, de se saisir de l'actualité pour créer un sujet de discussion. La seconde édition, toujours organisée à **Mende**, a permis d'ouvrir un champ territorial plus large en intégrant des réflexions plus globales sur les territoires ruraux de montagne. Ce sont surtout sur les **sports de pleine nature** que les débats de cette seconde édition se seront fixés, et leurs liens sociaux, environnementaux et économiques avec les territoires.

La troisième édition s'est déroulée à **Laguiole** en **2015**. Si l'organisation quitte le département de la Lozère pour l'Aveyron, les discussions et débats sont dans la continuité des deux précédentes éditions. **L'attractivité**, la **gouvernance** et les **infrastructures** sont aussi abordées, chacune sous un angle précis. Dès lors, ce sont toutes les pratiques sportives qui sont concernées et non plus seulement les sports de pleine nature. C'est la volonté de Sports Massif Central de toucher le plus possible d'acteurs et de se rapprocher des réalités territoriales. Enfin, la quatrième édition s'est déroulée à **Clermont-Ferrand** en **2017**. Les participants ont travaillé sur les liens entre les activités sportives et la santé, les collectivités territoriales et les infrastructures, avec pour objectif de traiter de nouveaux sujets et de compléter certains travaux précédemment menés.

III) Les Assises 2019 :

En organisant ses cinquièmes Assises “Sports et Territoires Ruraux” les 4 et 5 octobre 2019 à **Cap Découverte** dans le Tarn « Sports Massif Central » continue son travail de réflexion autour des pratiques sportives

Comme lors des éditions précédentes, trois axes seront abordés :



1) La gouvernance du sport :

Ce thème, majeur dans les liens entre territoires et pratiques sportives n'est pas une nouveauté en soi. Toutefois, les discussions n'ont pas été achevées et l'actualité très riche à ce sujet, avec notamment la création de l'Agence Nationale du Sport, fait que ce thème nous semble pertinent à traiter.

Il sera décliné en trois parties :

➤ **Une gouvernance sportive en pleine évolution :**

La création de l'Agence Nationale du Sport ainsi que tous les bouleversements qui y seront liés, font que cette actualité est importante pour tous les acteurs du sport, certains parlant même d'une "révolution". Le but ici sera de présenter ces évolutions, les conséquences envisageables, voire les limites de cette nouvelle gouvernance du sport.

➤ **L'impact de la fusion des Régions :**

La loi NOTRE de 2015 a fusionné certaines régions métropolitaines, créant des structures beaucoup plus vastes géographiquement. Cette fusion a ensuite été imposée aux Ligues et Comités sportifs régionaux. Les impacts de ces fusions ont été majeurs tant pour les institutions que pour le mouvement sportif.

➤ **Les schémas d'aménagement liés aux pratiques sportives :**

La compétence en matière d'aménagement reste, comme le tourisme, partagée entre plusieurs échelons de collectivités territoriales (région, département, EPCI, communes...). Dans ce cadre, ces échelons réalisent des documents de planification des pratiques sportives (Schéma Régional de Développement du Sport, CDESI...). Quel est l'intérêt de tels documents et comment sont-ils mis en œuvre ?

2) Le club sportif en milieu rural :

Ce thème n'a que très rarement été évoqué en tant que tel dans les dernières éditions. Aussi, nous semble-t-il important d'étudier et discuter sur la place des clubs et des bénévoles qui restent la base du fonctionnement des activités sportives.

➤ **Clubs et collectivités territoriales :**

Ce thème permet la transition avec le thème précédent. Comment les clubs perçoivent-ils les nouveaux acteurs institutionnels ? Quels liens nouent-ils avec eux ? Le but sera de montrer les différents points où clubs et institutions, collectivités se doivent de discuter ensemble.

➤ **Rôle des dirigeant(e)s et des bénévoles :**

Outre les pratiquants, les clubs ne sauraient fonctionner sans des personnes qui donnent de leur temps pour permettre aux sportifs de pratiquer leur sport. Or, de nombreuses idées circulent sur la difficulté à trouver de nouveaux bénévoles, sur les contraintes de plus en plus élevées... Sont-elles vérifiées et vérifiables ?

➤ **Evolutions de la population et des pratiques sportives :**

Les territoires ruraux voient arriver des nouvelles populations. Ces néo-ruraux, aux origines et motivations différentes, sont importants pour les territoires ruraux. Toutefois, ils modifient la structuration de la population et leurs attentes ne sont pas les mêmes que celles des autochtones. Comment ces évolutions se répercutent-elles sur les pratiques sportives ?



3) Le sport comme ressource territoriale :

Le sport et les pratiques sportives sont un levier de développement et d'attractivité pour les territoires. Bien qu'elles ne soient pas totalement valorisées hors du domaine touristique, les potentialités sportives sont désormais devenues un critère de choix pour de potentiels nouveaux habitants à la recherche d'un cadre de vie harmonieux.

➤ **Pratiques sportives et label territorial :**

Quels sont les relations entre des labels territoriaux comme les Parcs Naturels ou les périmètres Unesco et les pratiques sportives ? Sont-elles promues comme actrices touristiques ou, au contraire, sont-elles mal vues car elles pourraient créer des dérèglements (écologiques, pollution...) ?

➤ **Pôles de pleine nature et attractivité territoriale :**

Le Massif Central est parsemé de Pôles de pleine nature. Les territoires concernés les valorisent-ils dans leur politique d'attractivité ? Si oui, comment ? Il sera également possible d'étudier l'appel à projet "Relever le défi démographique" du GIP Massif Central.

➤ **L'organisation d'événements sportifs :**

Les professionnels et les associations qui organisent des événements sportifs sur un territoire deviennent les ambassadeurs de celui-ci quel que soit le niveau de la manifestation. Au-delà de l'impact médiatique, il est nécessaire de connaître quelles sont les retombées socio-économiques pour le territoire concerné et de quantifier ces retombées.



Programme



Assises 2019 « Sports et territoires ruraux »

Comment organiser l'accès de tous aux pratiques sportives pour mieux vivre les territoires ruraux du Massif Central et les rendre attractifs ?

Vendredi 04 octobre à partir de 13 heures : Accueil des congressistes

14 heures – 15 heures :

- Discours d'ouverture et de présentation des Assises

15 heures – 16h45 : Premier Axe → La Gouvernance du Sport

- *Présentation du thème par plusieurs intervenants puis un débat entre les intervenants et les congressistes*
- 15h00 – 15h30 : Interventions sur le thème : Une gouvernance sportive en pleine évolution
- 15h30 – 16h00 : Interventions sur le thème : Impacts de la fusion des régions
- 16h00 – 16h30 : Interventions sur le thème : Les schémas d'aménagement liés aux pratiques sportives
- 16h30 – 16h45 : Conclusion sur ce thème, synthèse et ouvertures

Pause jusqu'à 17 heures

17 heures – 18h45 : Second Axe → Le club sportif en milieu rural

- 17h00 – 17h30 : Interventions sur le thème : Les clubs et leurs liens avec les collectivités territoriales et autres acteurs du sport
- 17h30 – 18h00 : Interventions sur le thème : Le rôle des dirigeant(e)s et des bénévoles
- 18h00 – 18h30 : Interventions sur le thème : Evolution de la population en milieu rural et évolution des pratiques sportives
- 18h30 – 18h45 : Conclusion sur ce thème, synthèse et ouvertures

Repas de gala vers 19h30 / 20 heures

Samedi 05 octobre

9 heures – 10h45 : Troisième Axe → Les pratiques sportives comme ressource territoriale

- 9h00 – 9h30 : Interventions sur le thème : Sports et labels territoriaux (Parcs Naturels...)
- 9h30 – 10h00 : Interventions sur le thème : Pôles de pleine nature et attractivité territoriale
- 10h00 – 10h30 : Interventions sur le thème : Les impacts d'évènements sportifs en milieu rural
- 10h30 – 10h45 : Conclusion sur ce thème, synthèse et ouvertures

Pause jusqu'à 11 heures

- Synthèse et conclusion des travaux ; remerciements auprès des participants

Repas après vers 12h00/12h30